

FORMATION POUR LES ÉLUES ET ÉLUS LA GESTION DES BIODÉCHETS SUR MON TERRITOIRE

Proposée par



Dispensée par

COMPOSTONS
un avenir pour vos biodéchets



27 MAI 2025
CAHORS

4 JUIN 2025
TOULOUSE

19 JUIN 2025
MONTPELLIER

26 JUIN 2025
PERPIGNAN

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales et les services publics de gestion doivent proposer à leurs habitants et habitantes **une solution de tri à la source des biodéchets**. Cette obligation vise à réduire l'impact environnemental des déchets organiques et à promouvoir des pratiques durables au niveau local. C'est une opportunité à saisir pour les collectivités : la mise en place de dispositifs de valorisation, tels que le compostage individuel et collectif, peut non seulement améliorer la gestion des déchets, en diminuer le coût, mais aussi favoriser la création de liens sociaux autour d'initiatives écologiques partagées.



INFORMATIONS PRATIQUES



Dates

Mardi 27 mai 2025 - Cahors - 9h00 / 12H30
Mercredi 4 juin 2025 - Toulouse - 9h00 / 12H30
Jeudi 19 juin 2025 - Montpellier - 9h00 / 12H30
Jeudi 26 juin 2025 - Perpignan - 13h30 / 17h

Durée de la formation

1/2 journée soit 3,5h

Lieux

Cahors
Lieu à confirmer.

Toulouse
INSPE, 181 Avenue de Muret,
31300 Toulouse

Montpellier
Pôle Réalis, 710 Rue Favre de Saint-Castor,
34080 Montpellier

Perpignan
Lieu à confirmer.

Accès
La formation se réalise en salle de formation.

Coût
Gratuit.

Public

Cette formation s'adresse aux élu·es et aux élu·es des collectivités territoriales, ainsi qu'aux autres décideuses et décideurs publics (directeur·ices, membres de cabinet, etc.) que la collectivité ait mis ou non en place une solution de tri et de valorisation des biodéchets.

Pré-requis

Pas de pré-requis.

PSH

Pour plus d'infos concernant l'accès aux personnes en situation de handicap,

- Montpellier et Perpignan : contactez Géraldine CHAMUSSY - chamussy@compostons.org
- Toulouse et Cahors : contactez Christine ARSAC - administration@humusetassocies.org

Objectifs

- Comprendre les enjeux et la réglementation sur la gestion des biodéchets ;
- Identifier les modes de traitements ;
- Mesurer les freins et échanger sur les bonnes pratiques ;
- Partager les facteurs clés pour réussir l'implantation d'un site de compostage partagé ;
- Lister les ressources à disposition des collectivités.

PROGRAMME DE FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES



Approche théorique

Les biodéchets et leurs modes de traitement

- Réglementation, obligations, compétences des collectivités ;
- Les différents modes de gestion des biodéchets : le compostage individuel et collectif, la collecte.

Les freins et les leviers

- Identifier les bonnes pratiques sur les territoires ;
- Répondre aux difficultés rencontrées.

Les solutions à mettre en place

- Donner à voir des exemples qui fonctionnent ;
- Identifier les ressources à disposition des collectivités, les partenaires et aides potentielles.

Approche pratique

- Élaboration de solutions adaptées à son territoire en fonction des contextes techniques, sociaux, économiques ;
- Retours d'expériences et exemples concrets.

Inscriptions

Remplissez le formulaire ci-dessous pour vous inscrire. Nous vous communiquerons par mail les détails de la formation.

[Formulaire d'inscription](#)

[Adhérer au RCCO](#)

Formateurs et formatrices

Humus & associés et Compostons sont des organismes de formation certifiés sur les thématiques de la valorisation des matières organiques.

Moyens pédagogiques & techniques

La pédagogie s'inspire des méthodes d'éducation populaire faisant appel aux connaissances des stagiaires et à une participation active.

La formation allie apport théorique et apport pratique. Le matériel à fournir éventuellement par chaque stagiaire sera précisé dans la convocation.

Contact

Pour Montpellier et Perpignan

Catherine Bickel -
formation@compostons.org
06 19 25 68 46

Pour Toulouse et Cahors

Christine Arsac -
administration@humusetassocies.org
07 71 14 69 21

Nombre de places

Minimum 6 personnes
Maximum 16 personnes

Indicateurs 2024

12 élu·es formé·es
95 % de taux de satisfaction

AVEC LE SOUTIEN DE

